



Justices de paix et Tribunal de police de l'arrondissement du Luxembourg

L'an deux mille vingt trois , le 2 mai ,

Nous, Anne Dubois, présidente des juges de paix et de police de l'arrondissement du Luxembourg, assistée de Christophe Philippe, Greffier en chef de l'arrondissement :

Vu la loi sur l'emploi des langues en matière judiciaire ;

Vu l'article 66 du code judiciaire ;

Dans l'intérêt d'une bonne justice et compte tenu des nécessités du service, il y a lieu de fixer le rôle des audiences publiques de vacances pour les mois de juillet et août 2023 ;

Ordonnons

Que durant les vacances judiciaires des mois de juillet et août 2023, les audiences des justices de paix ainsi que les audiences du tribunal de police (pénales et civiles confondues) de l'arrondissement se tiendront selon le calendrier suivant :

Tribunal de police :

Marche-en-Famenne : le mercredi 26 juillet 2023 à 14 heures 00.

Neufchâteau : le jeudi 6 juillet à 10h, les mercredis 12 juillet 2023 à 10 heures et 9 août 2023 à 10h.

Arlon : les jeudis 27 juillet 2023 à 14 heures et 31 août 2023 à 14 heures.

Justices de paix :

Arlon : les mercredis 19 juillet 2023 et 9 août 2023 à 09 heures.

Neufchâteau : les jeudis 6 juillet 2023, 27 juillet 2023 et 17 août 2023 à 13 heures 30.

Marche-en-Famenne : les mardis 18 juillet 2023 et 22 août 2023 à 09 heures.

Virton : les lundis 24 juillet et le 7 août 2023 à 09 heures

Bastogne : le mardi 18 juillet et le jeudi 17 août 2023 à 09 heures 30

Le Greffier en chef

La Présidente

Christophe Philippe

Anne Dubois